

Université d'Hiver

du 11 au 15 janvier 2016

à Munster (Alsace, France)

Vous êtes agriculteur, transformateur, distributeur de produits biologiques ou biodynamiques ?

Vous avez un projet d'installation en agriculture, de transmission de votre domaine, ou bien vous voulez réorienter votre entreprise ?

Vous êtes salarié, administrateur ou bénévole au sein d'une association agricole ou de protection de la nature et de l'environnement ?

Vous êtes conseiller, formateur ou chercheur en lien avec le vivant ?

Objectifs de la formation

L'Université d'Hiver du MABD propose à tous les acteurs du monde agricole de demain, de venir travailler de manière participative **sur leur propre projet professionnel ou associatif**. Nous vous proposons d'acquérir des outils pratiques pour innover en apprenant de l'avenir :

- inscrire votre ferme, votre entreprise, votre association ou votre pratique dans une nouvelle phase de développement,
- préparer la transmission de votre domaine
- appréhender votre projet d'une manière renouvelée,
- transformer votre vision en projet réaliste et concret,
- élargir vos perspectives de travail en créant de nouvelles activités.

La méthode

Le travail proposé durant cette semaine de formation est basé sur le processus-U développé par Claus Otto Scharmer. Il permet d'identifier par l'expérience le fonctionnement interne des organismes agricoles, des entreprises ou des associations, afin de découvrir comment les orienter vers l'à-venir.

A travers un processus d'échange structuré où chaque participant est actif, nous susciterons, pas à pas, l'émergence d'innovations. Nos questions de travail seront partagées en world café, puis structurées lors de promenades-dialogue. La sculpture et la peinture seront utilisées comme des outils de communication non-verbaux, afin de permettre l'expérience consciente du processus d'émergence. Les fondements anthroposophiques seront à la base de l'ensemble du travail, notamment l'étude des sept processus de vie décrits par Rudolf Steiner.

Eurythmie

Les mouvements de l'eurythmie nous permettent d'être plus conscients de l'espace qui nous entoure. En reliant cet entourage avec notre propre centre, nous renforçons notre capacité d'agir. Cela permet également de trouver un équilibre sain entre l'initiative et le lâcher-prise.



→ *vers l'agriculture de demain* ←

Méthodes et outils pratiques pour les acteurs du mouvement bio et biodynamique

Organisé par :



www.bio-dynamie.org

En partenariat avec :



Avec la contribution financière de :



1^{er} pas**2^e pas****3^e pas****4^e pas****5^e pas****Lundi 11.01****Mardi 12.01****Mercredi 13.01****Jeudi 14.01****Vendredi 15.01***Quelle est ma situation ?**D'où venons-nous ?**Comment m'ouvrir à l'avenir ?**Comment je forme mon initiative ?**Vers l'avenir**Accueil à la Maison du Kleebach dès 15h***Le Processus U**
*Ueli Hurter***Le Seuil**
*Ueli Hurter & Ursula Hofmann***Les 7 processus de vie**
*Johannes Wirz***Les 7 processus d'apprentissage**
*Ursula Hofmann**Repas à 18.30***8.30 - 9.10 Contribution****9.10 - 12.00 Ateliers de mise en pratique #1**

Promenade-dialogue, world café, journaling, étude de cas individuels

14.30 Eurythmie**12.00****15.30 - 17.30 Ateliers de mise en pratique #2**

modelage, prototype, étude de cas individuels

Fin de la formation**19.30 - 21.30****Introduction****Les 4 écoutes***Jean-Michel Florin***17.30 Perspectives**
3 étapes d'observation**18.00 Plénière****18.00 Plénière**

Le point de départ du travail proposé au cours de la semaine est notre activité d'agriculteur ou d'entrepreneur, de formateur, de conseiller ou de responsable associatif : *Quelle est ma situation actuelle ?*

- Le **premier pas** consiste à expliciter ma situation de départ à travers le dialogue. Comment ma situation est-elle perçue par les autres, et comment est-ce que je perçois la leur ?
- Le **deuxième pas** consiste à identifier ce qui nous motive et nous inspire.
- Avec le **troisième pas**, nous laissons derrière nous ce qui existe déjà afin de laisser la place à ce qui veut émerger. Qu'est-ce qui vient vers moi depuis l'à-venir ? Est-ce que je rencontre un seuil et puis-je le franchir ?
- Dans le **quatrième pas**, nous recueillons les perceptions de l'à-venir et prenons conscience de nos propres intentions. Cela ouvre-t-il de nouvelles perspectives dans mon travail ?
- Enfin, le **cinquième pas** consiste à créer un plan concret afin d'appliquer notre nouveau projet dans notre travail quotidien, et mieux relier ce dernier à nos valeurs intimes.

Durée totale de la formation : 26,5 heures réparties sur 5 journées

Prérequis : aucun

L'équipe de formateurs/facilitateurs

Jean-Michel Florin : co-directeur de la section d'Agriculture au Goetheanum, coordinateur et formateur au MABD.

Ursula Hofmann : jardinière aux laboratoires Weleda et formatrice en biodynamie.

Ueli Hurter : co-directeur de la section d'Agriculture au Goetheanum, agriculteur à la ferme de l'Aubier en Suisse.

Johannes Wirz : biologiste moléculaire et goethéaniste, chercheur à la Section des Sciences Naturelles au Goetheanum.

Huit personnes ressources du MABD accompagneront également les travaux.

Responsable de stage : Martin QUANTIN

Contact local : Hélène SALVADOR - Mouvement de l'Agriculture Biodynamique

5, place de la Gare – F-68000 COLMAR

Tel : 03 89 23 37 68 – Mail : h.salvador@bio-dynamie.org

N° de déclaration d'enregistrement de formation professionnelle : 42680121868

Lieu de la formation : Maison du Kleebach, F-68140 Munster

Bulletin d'inscription – Université d'Hiver du 11 au 15 janvier 2016

Société : _____

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse de facturation : _____

Tel : _____ E-mail : _____

Nouvelle politique tarifaire : afin de permettre au plus grand nombre de participer à cette formation, nous proposons cette année un prix variable adapté à tous les budgets (voir au verso) : **3 tarifs (petit-budget, normal, ou soutien)**. Dans ce cadre, une contribution est également demandée aux agriculteurs bénéficiant du financement VIVEA.

Votre bulletin est à retourner avant le 23 décembre 2015 à l'adresse ci-dessous. Pour une inscription plus tardive : nous contacter.

Votre inscription sera prise en compte dès réception de votre bulletin dûment complété, accompagné du chèque de règlement libellé à l'ordre du MABD*. Une confirmation avec les informations pratiques vous parviendra par mail quelques jours avant la formation.

Un support de formation sera remis à chaque participant.

Pour tout renseignement complémentaire, contactez :



Hélène SALVADOR – Mouvement de
l'Agriculture Bio-Dynamique
5, place de la Gare – 68000 COLMAR
Tel : 03 89 23 37 68 – Mail :
h.salvador@bio-dynamie.org
www.bio-dynamie.org

(tournez svp...)

* Votre chèque ne sera encaissé qu'à l'issue de la formation

NUITS et petits déjeuners

(L'hébergement se fait en chambre double ou triple au tarif de 32 €/nuit. Pour une chambre individuelle, compter un supplément de 15 €/nuit)

- Lundi à mardi Mardi à mercredi Mercredi à jeudi Jeudi à vendredi

Sous-Total #1 : Nombre total de nuits x **32 € ou 47 € TTC** = _ _ _

REPAS bio : Mardi midi Mercredi midi Jeudi midi Vendredi midi

- Lundi soir Mardi soir Mercredi soir Jeudi soir

Sous-Total #2 : Nombre total de repas x **16 € TTC** = _ _ _

Frais pédagogiques, tarifs agriculteurs et tout public

- 340 €** Tarif de soutien (pour permettre à d'autres de venir au tarif petit budget)
 240 € Tarif normal
 140 € Tarif petit-budget

Frais pédagogiques, tarif pour les salariés agricoles

- 742 €** pour les salariés et personnes financées par un fond de formation*

Sous-Total #3 : Frais pédagogiques = _ _ _

Adhésion obligatoire au MABD en 2016 (sauf si vous êtes déjà adhérent)

- Adhésion simple (particuliers) : **20 €**
 Adhésion pro : **180 €** (voire notre plaquette d'adhésion pro pour plus d'info)

TOTAL A REGLER (1+2+3+adhésion) = _ _ _ _ _ TTC**

- En m'inscrivant à cette formation j'accepte les [conditions générales de service](#) (en ligne sur notre site internet, onglet "Formations").

Date et signature

* N'hésitez pas à nous demander un devis ou une convention pour faire une demande de prise en charge par votre fond de formation professionnel (OPCA ou FAF).

** Exonération de TVA (article 261 alinéa 4 du CGI)